

NOIR ET ROUGE

REVUE TRIMESTRIELLE

CAHIERS D'ETUDES ANARCHISTES - COMMUNISTES

NOIR ET ROUGE

EDITORIAL

En Espagne, la « démocratie » semble chaque jour avancer et les manifestations succèdent aux manifestations. Il est difficile de savoir qui dirige, qui en bénéficie réellement. Les catholiques en supplantant la Phalange dans les syndicats, les non-catholiques en profitant de l'action de l'Eglise? Ce qui est sûr, c'est que chacun s'efforce de préparer un régime « fonctionnel », à la mesure du capitalisme, en remplaçant quelques têtes gênantes. Ensuite des élections seront proposées comme remède aux maux causés par cette longue période de franquisme. Car il ne faut pas s'y tromper : si les travailleurs et les étudiants d'Espagne ne reçoivent aucune aide des démocraties, populaires ou non, « on » se charge par contre de leur mijoter un beau régime parlementaire, après la bagarre bien entendu. Et si les libertaires sont presque seuls, pauvres naïfs, à crier et agir contre Franco depuis si longtemps, nous sommes persuadés qu'un jour l'Espagne deviendra « à la mode » : on découvrira qu'un peuple gisait écrasé, et on s'apitoiera, et on oubliera le bel appartement, voire la maison, achetés sur la Costa Brava (travailleurs et bourgeois français, passez vos vacances en Espagne... et achetez-la, pas cher, beau soleil assuré) pour s'extasier sur le courage de « ces gens ». Alors, frères d'Espagne, vous serez débarrassés de Franco et cela sera énorme, mais gare à vos nouveaux amis, qui vous voudront tant de bien...

En France, nous avons depuis longtemps des élections, et notre présent numéro y sera principalement consacré, non que nous attachions une particulière importance à la foire d'empoigne sévissant toute cette année, mais nous saisissons le prétexte pour tenter de démonter un mécanisme d'aliénation (elle est là aussi) dont chaque individu, où qu'il soit, peut être victime. Et à propos d'électoratisme, nous présentons les événements du passé comme un sujet de réflexion pour l'avenir, une mise en garde contre certaines tentations.

En effet, il ne s'agit pas pour nous, uniquement, de montrer au maximum de gens ce que représente la duperie électorale, mais aussi de reformuler notre position. Ne pas le faire est un danger auquel certains anarchistes se sont laissés prendre eux-mêmes.

En 1936, des camarades ont participé aux élections espagnoles « pour libérer les prisonniers », d'autres ont été ministres pendant la guerre civile et souvent en opposition avec le compagnon « de base ». Vingt ans après, en France, la Fédération Communiste Libertaire (F.C.L.) — qui, rappelons-le, malgré sa déviation néo-léniniste, restait pour beaucoup de gens mal informés une organisation anarchiste avec son organe « Le Libertaire », connu de tous — s'engageait en janvier 1956 dans le « participationnisme » et présentait des candidats aux élections législatives. Nous avons étudié en détail cette triste affaire dans notre numéro 9, épuisé maintenant, mais on peut dire que les résultats furent rien moins que brillants, le déficit pécuniaire accompagnant le... déficit moral, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Ces quelques exemples montrent que l'idéal libertaire a tout à perdre en s'engageant dans de pareils jeux : d'où notre étonnement quand on entend parfois des camarades reposer gravement le problème de la participation électorale, de la manière « passive » (vote) ou « active » (se présenter). D'une manière ou de l'autre, nous pensons qu'il s'agit d'une intégration, ou d'un début d'intégration, au système parlementaire et, par là même, d'une négation de la qualité d'anarchiste. Cette chose simple, nous sommes prêts à la répéter autant de fois qu'il le faudra. Et aussi à exprimer notre désaccord formel avec ceux qui, tel Alexandre Hébert, connu comme anarcho-syndicaliste et secrétaire de l'U.D. Force Ouvrière (la hiérarchie syndicaliste mène loin...), se commettent sur les tréteaux électoraux. Si Hébert, « pour battre l'U.N.R. » à Nantes, sert de caution à André Morice, le constructeur de fortifications en tous genres, nous disons que cet ex-libertaire ne salit pas l'anarcho-syndicalisme, mais se salit lui-même et se met en dehors du mouvement et des idées anarchistes par son comportement. Ceci pour éviter toute « généralisation » hâtive... ou intéressée.

Mais le « participationnisme » peut avoir d'autres visages, celui, par exemple, de la Franc-Maçonnerie, toujours active dans les milieux d'avant-garde où son anticléricalisme de surface, son « objectivité », son « libéralisme » peuvent encore faire illusion. C'est pourquoi, une fois de plus, nous revenons sur la question franc-maçonne, à propos de l'électoratisme, ces choses nous semblant avoir quelque rapport entre elles...

Toutes ces questions sont difficiles, c'est bien pourquoi nous les abordons. Au-delà des petites « inimitiés » que pourrait nous créer l'étude de tels sujets, nous savons que la majorité des camarades, la majorité des anarchistes, est prête à les étudier et, si possible, à les résoudre. Et c'est cela qui est réconfortant.

NOIR ET ROUGE.

LIAISON DES ETUDIANTS ANARCHISTES

Elle est ouverte à tous les camarades anarchistes, étudiants ou non, qui désirent travailler au Quartier Latin pour Paris, ou qui s'intéressent aux problèmes de l'enseignement. Adresse : Marc Michel, 24, rue Sainte-Marthe, Paris (10^e).

LES ELECTIONS

I - MANIFESTATION DE LA SOUVERAINETE POPULAIRE

« On nous demande de voter?... C'est oublier que le Parlement est un masque, et que le pouvoir réel, dans la société actuelle, réside on ne sait où, incroyablement incontrôlable et secret. »

(C. Radcliffe : « Anarchy », n° 37, 1964.)

Les anarchistes ne voteront pas, une fois de plus, aux prochaines élections. Ils feront un effort de propagande pour expliquer qu'il ne sert à rien de voter. C'est là, quoi qu'il paraisse, non une réaction sentimentale (« la société n'est pas pure, les anarchistes ne voudraient pas se mêler à elle »), mais une attitude réfléchie, et depuis longtemps pesée.

La réexaminer n'est peut-être pas inutile, aussi bien pour vérifier qu'elle est toujours raisonnable, que pour expliquer nettement pourquoi nous ne votons pas dans le système étatique.

Pour mieux comprendre la position des anarchistes en matière d'élections présidentielles ou parlementaires, il faut comprendre quelle est, brièvement résumée, leur vue de la société actuelle. Celle-ci est organisée selon le schéma *gouvernants-gouvernés* : ceux qui commandent et ceux qui obéissent. La fiction démocratique n'y est introduite que par le biais du vote qui légitime la plénitude du pouvoir qu'exercent les gouvernants par l'entremise de l'Etat : la *souveraineté* (la situation est encore plus nette aujourd'hui, l'Assemblée n'a plus de pouvoir, les centres de direction sont ailleurs, et la légitimisation, qui en est dissociée, porte sur un seul homme. Le problème n'en reste pas moins exactement le même).

LA SOUVERAINETE

« L'impôt est de tous les temps. Le service militaire a commencé avec le bulletin de vote.

» Vous qui savez ce que « citoyen » veut dire, vous qui savez que « soldat » et « électeur » sont les deux « moments » de souveraineté du citoyen dans une libre République, vous êtes les bienvenus à la préparation militaire parachutiste. »

(Affichette militaire au fort de Vincennes, 1958.)

Quelle est donc cette souveraineté du citoyen ?

« Cette souveraineté est la propre seigneurie de l'Etat... Or elle consiste en *puissance absolue*, c'est-à-dire parfaite et entière de tout point... Et comme la couronne ne peut être si son cercle n'est entier, aussi *la souveraineté n'est point si quelque chose y fait défaut.* »

Ainsi parlait, en 1666, Loyseau, légiste subtil et serviteur fidèle de la monarchie. La souveraineté dont il parle, c'est celle du roi de France. Mais la souveraineté qu'il définit, c'est toujours celle de l'« Etat français ». La couronne a changé de tête.

L'Etat est souverain, c'est-à-dire, en clair, les quelques individus qui « représentent » au sommet l'Etat, qui parfois, disent-ils, « l'incarnent », ont la puissance absolue — c'est-à-dire, en clair, le monopole et l'usage exclusif de la force armée — police, force militaire. Voilà comment, par quelques mots, Etat, souveraineté, se trouve justifiée l'oppression par la minorité. Mais cette justification ne suffisait pas à rassurer tout le monde, et les juristes vont inventer cette farce illogique : souveraineté... du peuple.

« Ce que le prince estime bon a force de loi... puisque le peuple lui confère et met en lui sa souveraineté et sa puissance » (Digeste).

Au III^e siècle de notre ère, la fiction était déjà inventée. Une classe, la bourgeoisie, allait la reprendre à son compte et bâtir dessus sa fortune.

C'est le peuple qui a la souveraineté ! Mais il ne la garde pas, il la délègue. Les princes qui nous gouvernent renoncent à ne tenir leur pouvoir que de Dieu. Ils ne le tiennent plus que du peuple. En fait, le peuple n'a jamais la matérialité de la souveraineté. Il n'a pas de moyen de l'exercer, ne serait-ce qu'un moment et en partie. Il n'a pas de moyen d'en contrôler l'exercice.

Cet exercice, confié aux mains d'un seul homme, ou d'une petite minorité (députés de la constituante de 89, ministre anglais, président de la République en France, etc.), ne cesse jamais, n'est jamais remis aux mains des « citoyens ». On n'attend d'eux qu'une seule chose, qu'ils fassent le geste magique, qu'ils délèguent... quelque chose qu'ils n'ont jamais eu : la puissance absolue.

Berneri faisait d'ailleurs remarquer la parenté de conception entre le « peuple souverain » du jacobinisme et l'équivoque formule de la « dictature du prolétariat ».

« Quel que soit le jacobinisme, il est destiné à faire dévier la révolution sociale. Et quand elle dévie, l'ombre d'un Bonaparte se profile. »

Le prolétariat a exercé sa « dictature » de la même façon que le peuple, il l'a déléguée, et elle n'a jamais plus été sienne.

Dans un cas comme dans l'autre, c'est la même construction. Le pouvoir absolu est confié *en bloc* à une minorité, pour une période indéterminée, par la collectivité. Et ensuite, cette minorité, d'en haut, impose à la collectivité un ordre social, met en place des organisations intermédiaires qui ne dépendent que du sommet, que la collectivité ne peut contrôler. Certes, on peut élire son maire en France (mais pas à Paris), mais une fois élu, il doit obéir au préfet pour ce qui est de la législation, au ministre des Finances pour ce qui est des moyens. C'est toujours l'accaparement, le contrôle des organismes intermédiaires par ceux qui exercent la souveraineté. Ce qui plaît au souverain, c'est d'avoir devant lui des individus isolés.

La « souveraineté du peuple », ou « dictature du prolétariat », n'est pas un mécanisme social logique mais une fiction juridique. La « délégation » populaire ou prolétarienne fut inventée pour justifier une forme de pouvoir (souveraineté royale, dictature, tyrannie) qui existait bien avant cette justification. Il ne s'agit là que d'une adaptation.

*
**

Il nous faut voir maintenant le système électoral en tant que *mécanisme juridique*. Et ensuite essayer de le replacer dans son *contexte général* pour voir plus nettement son rôle et sa portée.

LES MECANISMES JURIDIQUES

L'opération des élections consiste à donner, par un vote, un mandat. Il y a, en réalité, deux mécanismes qu'il faut distinguer :

1) *Le vote* : Selon le Larousse, le vote est un suffrage, un vœu énoncé par chacune des personnes appelées à émettre un avis.

Le mot désigne donc un procédé technique, et un procédé technique susceptible de bien des formes. Aussi les anarchistes ne sont-ils généralement pas opposés au vote-procédé technique en tant que tel, au vote indicatif, qui n'a des conséquences obligatoires que pour ceux qui le veulent bien.

Plus exactement, ce n'est pas au vote que les anarchistes en ont, c'est au mandat, à la duperie monumentale que représente, dans la société actuelle, la pseudo-délégation par le « peuple » de sa prétendue « souveraineté ».

Voter en soi, n'a rien, aux yeux d'un anarchiste, de « répréhensible ». Emettre un avis sur un bulletin de vote, quoi de plus normal. Mais dans les élections, le vote ne sert pas à émettre un avis, il sert à conférer un mandat.

2) *Le mandat* :

« Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant, en son nom. » (Code civil, art. 1984).

Déléguer des pouvoirs, c'est donner un mandat. Et le terme se retrouve dans deux domaines : mandat civil du *droit privé*, et mandat parlementaire, présidentiel, etc., du *droit public*. Il y a longtemps que la bourgeoisie connaît le mandat civil, privé, hérité du Droit romain. Mais c'est seulement au XVIII^e siècle qu'apparaît cette notion de mandat public, de mandat parlementaire. Or, si l'on compare mandat privé et mandat public, on s'aperçoit vite qu'ils sont très dissemblables ; ou, pour parler plus nettement, le « bourgeois » n'a pas du tout la même conception de la délégation du pouvoir selon qu'il s'agit de faire faire des affaires en son nom par un intermédiaire (mandat civil), ou de faire gérer l'Etat (mandat public). Comparons ces deux mandats :

MANDAT CIVIL

1° Si le mandat est conçu en termes généraux (tous pouvoirs, etc.), il ne comporte que de simples pouvoirs d'*administration*, c'est-à-dire de routine.

Pour les actes graves (vente, etc.), il doit être exprès, c'est-à-dire autoriser précisément *tel ou tel acte*. Et le mandataire ne peut rien faire d'autre que ce qui y est porté.

2° Tout mandataire, sa gestion finie, rend des comptes à celui qui l'a mandaté.

3° Le mandataire est responsable des fautes qu'il commet dans sa gestion (et a fortiori de son dol : tromperie).

MANDAT PARLEMENTAIRE

1° Le bulletin de vote est un mandat en blanc. Le candidat n'est en rien tenu par son programme (qu'en fait il n'exécute jamais). Mais ce mandat en blanc lui confère, nous l'avons vu, les pleins pouvoirs, la souveraineté.

2° Ceux à qui le « peuple » délègue sa « souveraineté » ne rendent jamais de comptes.

3° Il n'y a aucun exemple de condamnation d'un dirigeant politique, ni pour ses fautes ni même pour son dol avéré.

4° Le mandant, celui qui a mandaté, peut révoquer sa procuration quand bon lui semble.

(Cf. Code civil, arts. 1988, 1989, 1991, 1993, 2004.)

4° Le citoyen ne peut révoquer sa procuration qu'à des intervalles fixés, qu'il ne choisit même pas puisque ce sont ses « délégués » qui décident eux-mêmes du moment favorable à leur reconduction.

On voit que dans le mandat privé, le mandant contrôle à tout moment son mandataire, celui-ci peut logiquement être tenu pour son représentant. Par contre, dans le mandat public, le mandant ne contrôle ses mandataires qu'à intervalles plus ou moins éloignés, et surtout au moment choisi par eux (pensons aux découpages électoraux, à la tactique électorale, aux pressions économiques, à la propagande et autres astuces de même espèce). De plus, le mandataire public est irresponsable, le citoyen contrôle très mal son mandataire, celui-ci n'est pas son représentant.

Comparons ce pseudo-mandat public avec une représentation, par exemple celle du préfet, représentant du Pouvoir central dans sa région. Le préfet peut être révoqué à tout instant par décret en Conseil des ministres, celui-ci sait tenir en main ses représentants.

Conclusion : Quand la banque Rotschild se choisit un mandataire (comme naguère Pompidou), le mandat est *strict*. Quand le même Pompidou délègue des agents de l'« autorité », le mandat est toujours strict. Mais quand le « Peuple » délègue des pouvoirs, qu'il lui est d'ailleurs interdit d'exercer directement, ne serait-ce qu'en partie, le mandat devient extrêmement souple, pour ne pas dire inexistant. Dans les deux cas précédents, le mandat est un mécanisme, dans le dernier cas, c'est une fiction (1).

Est-ce à dire que les gouvernements, ou d'une manière plus générale tous les détenteurs de cette fameuse souveraineté, soient incontrôlés ? (l'idée selon laquelle le général De Gaulle « fait tout ce qu'il veut »). Ce serait avoir une vue bien naïve de notre monde.

Le gouvernement n'est pas assuré par le « peuple », cette aimable abstraction, mais par une minorité (une classe) et par des moyens autres que ceux du vote.

Le système électoral ne peut être un moyen technique de choisir des responsables. Il y a pourtant une raison à tout ce gaspillage de temps et d'argent qu'est une campagne électorale. Ce qui n'est qu'une bien pauvre fiction juridique, devient, dans la vie, une importante opération d'intoxication psychologique. Si le pouvoir de la minorité dirigeante s'exerçait sans masque, il deviendrait vite intolérable pour la plupart des gens. Le pouvoir prétend donc s'exercer au nom des gouvernés eux-mêmes. Encore faut-il, de temps à autre, leur donner l'impression qu'ils *participent*.

C'est le conte classique de la fée qui prête sa baguette magique : fais un vœu, etc. Le vœu se retourne d'ailleurs souvent contre celui qui l'a fait, et la baguette magique revient en des mains plus capables. Pendant un jour, le lampiste de base peut avoir l'impression qu'il a le pouvoir. Pendant quelques

(1) Le même Pompidou étudie les moyens de faire en sorte qu'en cas de grève, le contrôle de l'E.D.F. demeure aux mains de sa direction, qui en est « gestionnaire et dépositaire au nom du propriétaire — l'Etat —, et ne tombe pas, fût-ce pour quelques heures, au seul pouvoir d'un comité de grève sans mandat et sans responsabilité » (« Le Monde », 24-12-1964).

semaines, tous les hommes politiques, de tous les partis, « révolutionnaires » ou non, vont essayer de lui faire croire qu'il est important, que son opinion compte. L'opération est-elle en général réussie ? Oui et non : oui, puisque au moins 50 p. 100 des gens votent ; non, parce que les pourcentages d'abstention sont gênants (1), et surtout parce que la plupart de ceux qui votent le font sans enthousiasme, « parce qu'il faut bien faire quelque chose ». Pour beaucoup d'entre eux, la vie se charge de les rappeler à la réalité.

Les élections sont donc pour les anarchistes tout au plus une sorte de vaste socio-drame dirigé, auquel la collectivité est invitée à participer, pour mieux retourner ensuite au travail. Mais où est donc le pouvoir ? Dans les mains d'un groupe social modeste et discret, qui fait tout ce qu'il peut, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, pour expliquer qu'il n'existe pas.

LE GOUVERNEMENT DU PEUPLE

La France est divisée en 3.800 communes, 89 départements, 23 ressorts de légions de gendarmerie, 17 régions de police judiciaire, 9 régions de groupements de C.R.S., 9 régions militaires, 9 ressorts de « super-préfets ». Et tout en haut de cette pyramide veille le ministre de l'Intérieur.

Tous les fils du « gouvernement des hommes » (et pas simplement la police) sont rassemblés dans ses mains, tandis que son puissant collègue, le ministre des Finances, s'occupe des grandes lignes de l'« administration des choses ».

Voici quelle est l'organisation du ministère de l'Intérieur :

Premier niveau. — Le ministre et son cabinet : secrétariat + services adjoints (courrier, chiffre, transmissions, protection civile et service « intérieur »).

Deuxième niveau. — Six directions : 1° Finances et contentieux. — 2° Personnel et matériel de police. — 3° Réglementation. — 4° Affaires départementales et communales (tutelle des collectivités locales). — 5° Personnel et affaires politiques (administre le *corps préfectoral*, tient à jour les dossiers, propose l'avancement, « prépare les élections ») (2). — 6° La direction générale : la plus importante, se subdivise elle-même en quatre directions : a) personnel et matériel ; b) police judiciaire (rue des Saussaies) ; c) renseignements généraux (police politique) ; d) surveillance du territoire (contre-espionnage).

Troisième niveau. — Les *igames* (super-préfets) : prennent tous les pouvoirs du ministre « en cas de troubles, grève générale par exemple » (3).

Quatrième niveau. — Les préfets « dépositaires dans les départements de l'autorité de l'Etat ». Pour le département de la Seine et les 193 communes suburbaines : deux préfetures : 1) de la Seine ; 2) de Police : se subdivise en trois services : a) police municipale ; b) renseignements généraux (étrangers, contre-espionnage, mouvements factieux) ; c) police judiciaire (Quai des Orfèvres : quatre brigades : finances, de la voie publique, volante, « mondaine »).

(1) Elections cantonales de mars 1964. Pourcentage officiel d'abstention : 43,4 p. 100 (« Le Monde », 11 mars 1964). Si l'on tient compte du fait que, d'après une étude de « L'Express » (10-62), sur 30.267.900 Français en âge de voter, 2.267.900 n'ont pas pris la peine de se faire inscrire, on comprend pourquoi le nombre des « abstentionnistes », au sens large du mot, inquiète tant les « pousse au vote » de droite et de gauche.

(2) Walline : *Traité de Droit administratif*, page 265.

(3) *Idem*, page 269. Pour tous renseignements, se reporter à ce livre.

Le ministre exerce sur tous les fonctionnaires de son administration le pouvoir hiérarchique le plus total. Tous les fonctionnaires dépendant de son ministère, à tous les niveaux et à tous moments sont révocables sans motivation de la décision.

Recrutement : concours à l'École nationale d'Administration avec affectation à la sortie au Ministère de l'Intérieur. Mais le gouvernement peut toujours refuser une candidature ou recruter à l'étranger.

Ce n'est qu'au *cinquième niveau* qu'interviennent des élections (sauf à Paris où les maires ne sont pas élus, mais nommés).

Le maire et le conseil municipal : le conseil municipal est élu par les habitants de la commune en principe tous les six ans (le préfet fixe la date des élections). Il n'est pas permanent (quatre sessions, mais possibilités de sessions extraordinaires). Le gouvernement peut dissoudre le conseil municipal (décret en conseil des ministres) sans donner de motifs. Le préfet peut prononcer la « démission d'office » d'un conseiller, notamment en cas de refus d'accomplir une fonction prescrite par la loi.

Pouvoirs du conseil municipal : vote du budget, création de *services municipaux*. Cette attribution pouvait offrir des possibilités, et à la fin du XIX^e siècle, un courant de « socialisme municipal » entraîne certaines communes à créer, sous ce prétexte, des boulangeries municipales, des boucheries municipales, des pharmacies municipales, etc. La réaction fut d'abord brutale (1901, interdiction par le conseil d'Etat) puis plus nuancée : autorisation de principe, mais seulement en cas de carence des entreprises privées (loi de 1926 et de 1955) et surtout avec l'organisation suivante, en cas de gestion directe, de Régie, par la municipalité (c'est-à-dire le seul cas où on pourrait parler de tendances « collectivistes ») ; le service sera administré par un conseil d'exploitation : un quart des membres nommé par le préfet, un quart par le maire, directeur nommé *par le maire avec l'agrément du préfet*, le reste des membres peut être nommé par le conseil municipal.

Le maire est élu par le conseil municipal. Il est placé « *sous l'autorité* » du préfet pour : la tenue de l'Etat civil, la révision des listes électorales, la collaboration avec la police. Dans tous les cas, il peut être suspendu pour un mois par le préfet (sans motifs déclarés), trois mois par le ministère de l'Intérieur (idem) et même révoqué par décret motivé (le conseil d'Etat admet comme motivation les injures « grossières » à l'égard d'un ministre).

Pouvoirs du maire ? Il prépare le budget (les recettes ordinaires en tant que « représentant du conseil municipal », insuffisantes la plupart du temps, sont fixées, mais libres : les emprunts sont autorisés par le gouvernement. Parmi les dépenses, certaines sont obligatoires, d'autres interdites. Toutes celles qui restent sont libres). Le maire a l'entier pouvoir du plan d'alignement des voies de la commune, les reconnaissances de dettes communales, les procès communaux.

Il reste toutefois, en tant que représentant du conseil municipal, placé sous « la surveillance » du préfet. Il est tenu de se conformer aux lois et aux règlements en vigueur.

LA CLASSE DIRIGEANTE

Les classes dirigeantes passées ayant été bien étudiées (ce sont toujours les classes dirigeantes *passées* qui sont étudiées), il n'est pas difficile d'en donner une définition : la classe dirigeante est un groupe social minoritaire qui s'est emparé de la direction du reste du milieu social en contrôlant l'organisation politique de ce milieu (elle détient des postes de « commandement », et notamment le monopole de la force armée) et l'organisation économique (soit directement : patron, soit indirectement : Etat-patron). La conséquence et le signe infallible de sa prédominance sociale est sa richesse ; si l'« élite » dirigeante n'est pas riche en arrivant au pouvoir, elle ne tarde jamais à le devenir (par richesse, il faut entendre naturellement niveau de vie : peu importe que celui qui dispose d'un palais n'en soit pas « propriétaire », du moment qu'il sait qu'il pourra s'en servir tant qu'il le désire). Enfin, ce groupe social, cette classe, tend automatiquement à la continuité, c'est-à-dire à l'hérédité du niveau social ; et, corrélativement, elle est à peu près fermée à tout intrus d'un niveau social « inférieur ».

Cette définition un peu longue une fois posée, nous pouvons nous demander s'il y a vraiment, oui ou non, une classe dirigeante actuellement. Et nous rencontrons d'abord *trois arguments* qui nous démontrent qu'il n'y a plus « à proprement parler » de classe dirigeante :

1° « Les industries clés sont nationalisées, ou en voie de l'être. Les grandes entreprises elles-mêmes sont intégrées dans le plan national. Il n'y a donc plus que des salariés, la « plus-value » tend à disparaître sauf dans le petit commerce, la petite industrie, tenus pour négligeables.

» L'argument joue encore plus dans le cas de la Russie où tout est pratiquement nationalisé (et non collectivisé comme on le dit à tort). »

Cette première objection doit, à notre avis, être écartée immédiatement. Elle confond en effet la *manière* dont une classe s'approprie à la fois le pouvoir et un niveau de vie très supérieur (les deux sont toujours liés) avec l'*existence* de cette classe. Or, le mode d'appropriation juridique du pouvoir et de la richesse importe peu en fait. La haute bourgeoisie du XIX^e siècle détenait le pouvoir parce qu'elle était individuellement propriétaire des moyens de production, et qu'elle percevait la plus-value. Mais les ancêtres de cette bourgeoisie dans les siècles précédents n'avaient conquis cette position que par l'accaparement des charges publiques. Avant elle, la haute noblesse féodale tirait sa richesse de l'exercice des pouvoirs publics.

Cette rapide remontée dans les siècles, pour superficielle qu'elle soit, aide à comprendre que l'exploitation de la société par une classe peut prendre bien d'autres formes que celles de la propriété privée du code civil et de la plus-value au sens strictement marxiste du terme.

D'ailleurs, que le capitalisme ait changé, c'est là une évidence, encore convient-il de bien noter que la régression de la petite et moyenne entreprise au profit des trusts à caractère monopoliste n'en a pas pour autant désagrégé la classe bourgeoise, bien au contraire, elle a plutôt renforcé la solidarité soumise des petits actionnaires avec les « gros », en même temps qu'elle a accru la puissance de ceux-ci et notamment au niveau politique, en consommant la réconciliation du capitalisme industriel avec le capitalisme bancaire.

2° Les différences de niveau de vie (si importantes puisqu'elles forment la mentalité du groupe social, et ses raisons d'agir) se seraient atténuées. Il n'y aurait plus de fossés entre groupes sociaux, on passerait d'un niveau de revenu à un autre par d'insensibles transitions. C'est l'image d'une pente douce, avec le manœuvre portugais à un bout et le président-directeur de Péchiney à l'autre. Il y a bien une petite différence, mais le dimanche ils portent le même complet... ce genre d'exemple simplet est fréquent dans certains milieux.

3° De toute façon, l'inégalité encore existante dans les niveaux sociaux serait le strict reflet de la « valeur individuelle » de chacun. La preuve en serait que si, par exemple, le fils du manœuvre portugais, devenu français bien entendu, a les « capacités intellectuelles », il pourra s'élever dans l'échelle sociale et, qui sait, devenir président-directeur de, disons St-Gobain, pour varier.

L'argumentation toute entière se résume alors ainsi : il manque, de nos jours, deux caractères essentiels pour faire une classe dirigeante : la différence très nette de niveau de vie, autrement dit la coupure sociale (argument 2), et l'hérédité (argument 3). Cette argumentation paraît très démentie par ce que nous pouvons savoir de la réalité.

LA COUPURE SOCIALE

La pyramide des revenus (I.N.S.E.E.). — Etablie par l'Institut national de la Statistique (le seul organisme sérieux actuellement, et de plus d'Etat), cette pyramide révélatrice a peu attiré l'attention de la presse. A notre connaissance, elle n'a été publiée que par « France Observateur » et « Tribune Socialiste » (troisième semaine d'octobre 1964). Elle mériterait pourtant plus d'intérêt (1). Ce document nous enseigne entre autres :

1° Que la hiérarchie des revenus est énorme dans notre pays, puisque près d'un million de vieux, économiquement faibles, ne disposent que de 6.000 francs pour mois, alors qu'à l'autre extrémité de la pyramide, plus de 500 familles ont un revenu de 5 à 6 millions par mois chacune (150.000 disposent de plus de 312.000 francs par mois, 14.000 de plus de 625.000 francs, 3.000 de plus de 3 millions, et quelques dizaines de 10 à 20 millions par mois).

La hiérarchie des revenus en France va donc de 1 à 2.000 ou 3.000. Encore cette disparité de revenus serait-elle beaucoup plus forte si les classes privilégiés ne dissimulaient pas au fisc une partie importante de leurs revenus, soit que la loi les y autorise (revenus d'emprunts d'Etat, intérêts de prêts aux sociétés d'investissement, certains bénéfiques dans la vente d'appartements, avantages en nature offerts à leurs dirigeants par les grandes sociétés : chauffeurs, auto, villa, chasse, domestique, yachts, soit qu'elles fraudent purement et simplement (commerçants, professions libérales...). Les revenus réels de ces groupes sociaux favorisés sont manifestement supérieurs à ceux que le fisc a recensés dans la pyramide ci-dessus.

(1) L'I.N.S.E.E. a dressé son graphique à partir d'une enquête portant sur 20.000 familles-échantillon. Le revenu retenu est le revenu fiscal. Le revenu réel dépasse de 10 à 30 p. 100 le revenu fiscal, principalement dans les catégories sociales élevées. Aux résultats ainsi obtenus, on pourrait ajouter les quelques lignes que consacrait « Le Monde » (30-4-62) aux pyramides des salaires et aux déclarations d'impôts (2-2-64). L'image que ces documents nous donnent est celle d'un groupe social dont le niveau de vie n'a rien de commun avec le niveau de vie du plus grand nombre.

2° Comme nous l'avons rappelé bien des fois, la grande masse des ménages français n'a encore qu'un revenu extrêmement bas, puisque 45 p. 100 disposent de moins de 62.500 à 100.000 francs par mois. Au total, trois ménages sur quatre ont moins de 100.000 francs par mois pour vivre.

Cela n'est pas pour surprendre, puisque les statistiques du ministère du Travail établissent que 65 p. 100 des ouvriers et des employés gagnent encore moins de 55.000 anciens francs par mois et que les salaires moyens pour ces deux catégories — qui constituent les 7/8 des salariés du commerce et de l'industrie — sont d'environ :

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Ouvriers	58.000	38.000
Employés	68.000	52.000

Pour ce qui est de l'hérédité, la documentation se fait plus rare, on pourra cependant prendre une connaissance assez précise du rôle politique et économique que jouent les dynasties financières et industrielles, en compulsant les numéros du « Crapouillot » : « les gros » et « les 200 familles »... et aussi « les maîtres de l'U.N.R. » et « la république des Rotschild ». Mais l'idée qui nous intéresse ici est celle de la « promotion sociale » : la promotion des individus de valeur serait une réalité, du fait que l'université est ouverte à tous.

Les statistiques récemment publiées dans un ouvrage au titre significatif (2) par les sociologues Passeron et Bourdieu, nous montrent que l'université compte 0,6 p. 100 de fils de salariés agricoles, 0,9 p. 100 de fils du personnel de service, 6,4 p. 100 de fils d'ouvriers et 7,9 p. 100 d'employés (de bureaux et de commerce). Contre 28 p. 100 de fils de cadres supérieurs et de membres de professions libérales, 17,7 p. 100 de fils de patrons de l'industrie et du commerce, 17,8 p. 100 de fils de cadres moyens et 7 p. 100 de fils de rentiers sans profession. Ces pourcentages déjà révélateurs quant à l'égalitarisme de l'enseignement français, deviennent probants si l'on en déduit le nombre d'étudiants pour 1.000 personnes actives de la catégorie d'origine ; ce nombre part de 1,4 pour les salariés agricoles, 1,7 pour le personnel de service, 1,9 pour les ouvriers, passe à 6,8 pour les employés, pour aboutir ensuite à 106,8 pour les industriels et 168 pour les professions libérales.

Aux obstacles économiques, évidents, s'ajoutent les obstacles culturels, peut-être moins apparents mais tout aussi efficaces (cf. titre de l'ouvrage cité) et qui ont notamment pour effet, d'une part le retard et le piétinement des « classes défavorisées » qui, s'il n'est pas absolument rédhibitoire quant à l'obtention des « places » s'accompagne d'autre part d'une relégation des « classes inférieures » dans certaines disciplines : 7,2 p. 100 et 8,6 p. 100 de fils d'ouvriers en lettres et en sciences (pour devenir : professeurs, techniciens, cadres moyens et subalternes...) contre 4,8 p. 100 en droit, 3,1 en médecine et 2,2 en pharmacie, alors que les fils des cadres supérieurs et professions libérales, par exemple, sont 27,1 p. 100 en droit, 34 p. 100 en médecine, 44,2 p. 100 en pharmacie, contre 27,6 p. 100 et 25,1 p. 100 en sciences et en lettres. L'inégalité est encore plus nette pour ce qui est des grandes écoles, pépinières des futurs cadres supérieurs, administrateurs publics et privés. Prenons les écoles les plus renommées pour leurs débouchés : Polytechnique compte dans ses effectifs 2 p. 100 de fils

(2) « Les Héritiers ». Les étudiants et la culture. 1964. Ed. de Minuit.

d'ouvriers contre 13 p. 100 de fils de patrons de l'industrie et du commerce et 57 p. 100 de fils des professions libérales et cadres supérieurs ; les écoles normales supérieures de la rue d'Ulm (garçons) et de Sèvres (filles) dénombrent 3 p. 100 de fils d'ouvriers contre 51 p. 100 de fils de cadres supérieurs et professions libérales, et 9 p. 100 de fils de patrons de l'industrie et du commerce. Arrivons-en, pour terminer ces énumérations fastidieuses, au sanctuaire de la haute bourgeoisie qu'est l'Institut d'Etudes Politiques (Sciences-Pô pour ceux qui connaissent !) et qui prépare à « ma très fidèle » Ecole nationale d'Administration (préfets, sous-préfets, diplomates, secrétaires de cabinet, conseil d'Etat, ministère des Finances...) : on y trouve 2 p. 100 de fils d'ouvriers (33,8 p. 100 de la population active) contre 19 p. 100 de fils de patrons de l'industrie et du commerce (12 p. 100 de la population active).

Ainsi donc si pour un fils de prolétaire les chances d'accéder au poste de cadre moyen sont minimes, celles d'accéder à celui de cadres supérieurs ou plus généralement de dirigeants sont purement symboliques, tant il est vrai que :

« Les classes privilégiées trouvent dans l'idéologie (de la sélection par le talent) une légitimation de leurs privilèges culturels qui sont ainsi transmués d'héritage social en grâce individuelle ou en mérite personnel.

» Ainsi masqué, le « racisme de classe » peut s'afficher sans jamais s'apparaître. »

(Op. cit.)

Telle est, nous semble-t-il, la juste réponse à l'argument n° 3.

Il reste cependant, et c'est là précisément notre propos, une voie d'accès vers un niveau plus élevé de l'ordre social pour les ambitions prolétariennes individuelles, c'est la voie politique et surtout parlementaire (on pourrait envisager dans cette optique un parlementarisme syndical). L'histoire de la social-démocratie allemande et des partis communistes français et italiens (entre autres...) est bien faite pour inciter l'arrivisme, ou du moins pour le catalyser ; les « représentants » élus, des partis soi-disant prolétariens, et même « révolutionnaires », savent se montrer collectivement de bons gardiens du système dès lors que, députés, il leur assure largement le nécessaire et le superflu, et satisfait leur volonté de puissance (en 1936 : « Il faut savoir finir une grève »), ce sont même de bons gérants du capitalisme à qui l'on peut faire confiance dans les heures graves (en 45 : « Produire d'abord, revendiquer ensuite ». « La grève, c'est l'arme des trusts »). Mais individuellement aussi les politiciens du prolétariat peuvent se faire apprécier comme éventuels administrateurs de sociétés (privées), plus couramment encore ils peuvent être tout simplement vénaux. Ce sont là les seuls modes de « promotion sociale » du prolétariat, le second terme de l'alternative étant la destruction de cet ordre social hiérarchisé.

*
**

Il pourrait y avoir une certaine confusion entre *notre attitude antiparlementaire et celle des idéologies totalitaires* (elles deviennent parlementaristes quand elles peuvent organiser la terreur policière). Si nous sommes antiparlementaristes, c'est parce que nous reprochons au parlementarisme son *manque de démocratie* (dans le sens « pouvoir du peuple »), tandis que les théories totalitaires le reprochent un *excès de démocratie*. Les uns et les autres considèrent que le régime électoral et parlementaire, tout en gardant les apparences d'un « vox populi », n'est pas une vraie expression de la voix du peuple. Nous considérons que cela provient de deux faits : le député et le pouvoir législatif sont

un paravent au vrai pouvoir, celui de la classe dominante qui utilise les façades pseudo-populaires pour toujours imposer ses décisions ; par le truchement du vote, on continue de tenir et de perpétuer les vieux sentiments, les vieilles habitudes et les symboles de représentation, de soumission, d'abdication, de centralisation, d'irresponsabilité, d'immaturité des masses en les empêchant de s'occuper effectivement et directement des problèmes de leur propre vie en tant que producteurs, consommateurs et citoyens.

Les théories autoritaires, encore plus les théories totalitaires, par contre, refusent toute participation populaire, même la fiction du parlementarisme, en décrétant que la masse n'a qu'un devoir — se soumettre, obéir, exécuter les directives venues d'en haut, soit d'un chef providentiel et omniscient, soit d'une oligarchie, parti, mouvement, armée.

L'attitude antiparlementaire classique nous semble insuffisante. La plupart des électeurs sont d'accord sur le côté ridicule et impuissant de la pratique électoraliste, mais *ils continuent tout de même à voter*, parce qu'ils ne voient pas d'autre possibilité. La propagande antiparlementaire purement négative ne suffit pas, il faut en même temps proposer quelque chose d'autre. Cet « autre chose » peut se situer sur deux plans : un plan *lointain* — le changement du régime par un autre, plus juste, plus humain, vraiment démocratique ; un plan *quotidien* — l'encouragement et la participation en tant qu'individu (dans certains cas même, en tant que groupe ou fédération), à l'activité sociale quotidienne, surtout celle où l'emprise étatique est la moins forte, pour pouvoir susciter, encourager les initiatives, les aspirations, les besoins venant de la base, c'est-à-dire de vastes couches du peuple.

L'organisation libertaire de la vie sociale n'est que l'expression de la démocratisation poussée et effective : une multitude d'organisations locales le plus autonome possible (donc le plus responsable et le plus « adulte ») réunies par agglomération, par région, par unité territoriale, réunies aussi par affinité et similitude d'intérêt et de travail, sur la base d'entraide, de fédéralisme, d'auto-gestion.

L'élimination des secteurs de distribution artificielle (comme aujourd'hui tel produit vendu 5 ou 8 fois plus cher au consommateur qu'il n'est acheté au producteur) abaissera les coûts de production. La concentration des industries, horizontalement et verticalement, supprimera la concurrence et permettra de diversifier, d'adapter l'offre à la demande. Le nivellement, la réduction des différences de salaires évitera les inégalités sociales créées dans les régimes actuels capitalistes et communistes à des fins démagogiques et répressives (« diviser pour régner »).

Il est à remarquer que ces trois mesures : suppression des secteurs parasitaires, de la concurrence et égalisation des salaires, en même temps que la création de conseils ou comités ouvriers ou paysans, sont les phénomènes qui apparaissent dans tout mouvement historique où les masses ont une part importante. La Russie de 1917-21, les mouvements spartakistes allemands de 1919-20, les occupations d'usines en Italie en 1920, l'Espagne en 1936, la Hongrie en 1956, l'Algérie en 1962, pour ne prendre que les exemples les plus caractéristiques, ont appliqué ces méthodes. Il ne s'agit par conséquent pas d'une vue théorique. Et il est aussi intéressant de signaler que c'est en Espagne, où l'anarchisme était le plus puissant et le plus organisé, que la participation des travailleurs à la gestion de la société a été la plus poussée.

Les conceptions anarchistes de gestion ne sont pas spécifiques au mouvement anarchiste, elles sont une nécessité dans une société dont les besoins et les contradictions ont créé les chambres à gaz et les bombes nucléaires.

P. J. VIDAL.

I N F O R M A T I O N

Il existe une Campagne Anarchiste pour la Gestion directe. Nous ne pouvons que souhaiter que le plus grand nombre possible de camarades y participent : correspondance et liaison G.L.I., 3, rue Ternaux, Paris (11°).

II - LENINE ET LES ELECTIONS

Pour les partis politiques, l'exemple le plus intéressant nous semble celui du parti communiste, puisqu'il se déclare révolutionnaire et en même temps accepte de participer aux élections dans le système bourgeois.

Pour comprendre cette position, il faut étudier la position de Lénine. Elle est surtout exprimée dans *La maladie infantile du communisme*. Or, cet ouvrage est un texte de circonstance, écrit en avril-mai 1920 et publié en juillet pour le II^e Congrès de la III^e Internationale (du 19 juillet au 6 août 1920). Lénine s'opposait aux réformistes et aux parlementaristes, d'où élaboration d'une théorie très particulière, tenant à la fois compte de l'expérience et des différentes tendances à contenter dans la III^e Internationale.

Lénine pose d'abord les « principes » :

« Une centralisation absolue et la plus rigoureuse discipline du prolétariat sont une des conditions essentielles pour vaincre la bourgeoisie. »

(Page 14. Editions 10-18.)

« Nier la nécessité du parti et de la discipline du parti, voilà où en est arrivée l'opposition. Or, cela équivaut à désarmer entièrement le prolétariat au profit de la bourgeoisie. »

(Page 50.)

Il aborde le problème du parlementarisme de façon négative (page 88) :

« En Europe occidentale et en Amérique, le parlement s'est rendu particulièrement odieux à l'avant-garde révolutionnaire de la classe ouvrière, c'est indéniable. Et cela se conçoit... par la conduite de l'immense majorité des députés socialistes et social-démocrates au parlement pendant et après la guerre. »

« Le parlementarisme en tant que système d'Etat est devenu la forme « démocratique » de la domination bourgeoise.

» Le parlementarisme est une forme déterminée de l'Etat. Aussi, ne convient-il en aucune façon à la société communiste qui ne connaît ni classe ni lutte de classes, ni pouvoir d'Etat d'aucune sorte. »

(« L'année 1920 », page 650. Œuvres complètes, tome XXV, Paris 1935.)

Mais il rattrape aussitôt son idée motrice :

« La participation aux élections parlementaires et aux luttes parlementaires est obligatoire pour le parti du prolétariat révolutionnaire précisément afin d'éduquer les couches retardataires de sa classe, précisément afin d'éveiller et d'éclairer la masse villageoise inculte, opprimée et ignorante. Tant que vous n'avez pas la force de dissoudre le parlement bourgeois et toutes les autres institutions réactionnaires, vous êtes tenus de travailler dans ces institutions,

précisément parce qu'il s'y trouve encore des ouvriers abrutis par la prétraille et par l'atmosphère étouffante des trous de province. Autrement vous risquez de n'être plus que des bavards.» (Page 80.)

« La participation à un parlement démocratique bourgeois, loin de nuire au prolétariat révolutionnaire, lui permet de démontrer plus facilement aux masses retardataires pourquoi ces parlements méritent d'être dissous, facilite le succès de leur dissolution.» (Pages 82-83.)

« Cette action parlementaire... consiste surtout à user de la tribune parlementaire à des fins d'agitation révolutionnaire, à dénoncer les manœuvres de l'adversaire, à grouper autour de certaines idées les masses qui, surtout dans les pays arriérés, considèrent la tribune parlementaire avec de grandes illusions démocratiques. Le parti communiste y entre, non pour s'y livrer à une action organique, mais pour, de l'intérieur du parlement, aider les masses à faire sauter la machine d'Etat de la bourgeoisie et le parlement même.»

(Année 1920, résolutions du II^e Congrès, page 651.)

Cette position tout à fait contradictoire est justifiée par les « conditions objectives ».

« (il faut saisir) la moindre possibilité de s'assurer un allié numériquement fort, fût-il un allié temporaire, chancelant, conditionnel, peu solide et peu sûr. Qui n'a pas compris cette vérité n'a compris goutte au marxisme, ni en général au socialisme scientifique contemporain.» (Page 103.)

Le prolétariat n'est pas pur :

« D'où la nécessité absolue pour l'avant-garde du prolétariat, pour sa partie consciente, le parti communiste, de louvoyer, de réaliser des ententes, des compromis avec les divers groupes de prolétaires, les divers partis d'ouvriers et de petits exploitants.» (Page 109.)

« La conclusion est claire : rejeter les compromis « en principe », nier la légitimité des compromis en général, quels qu'ils soient, c'est un enfantillage qu'il est même difficile de prendre au sérieux. L'homme politique désireux d'être utile au prolétariat révolutionnaire, doit savoir discerner les cas concrets où les compromis sont admissibles (...).» (Page 39.)

On sait que le II^e Congrès de la III^e Internationale donna la direction des partis communistes au bureau du Komintern, c'est-à-dire à Lénine. C'est de cette époque que date la vassalisation des P.C. étrangers à la politique extérieure russe. Lénine le prévoyait et préparait une théorie totalement subjective, dont l'interprétation restait au seul bureau du Komintern. Les luttes internes, les purges, les remous dans le monde communiste sont les conséquences inévitables du centralisme dictatorial, « tzariste », de Lénine.

La position d'un P.C. aux élections est devenue un enjeu, un pion de la politique russe. En niant toute autonomie, tout fédéralisme, Lénine a fait de l'opportunisme la condition essentielle pour le maintien au pouvoir d'une nouvelle classe.

Le parlementarisme n'amène que des compromis avec les partis au pouvoir, en aucun cas il ne donne un résultat quelconque.

« La classe ouvrière peut-elle devenir la classe dirigeante en s'en tenant simplement aux votes électoraux ? L'histoire n'a vu aucune classe opprimée devenir classe dirigeante par les élections. La bourgeoisie fait l'éloge de la

démocratie parlementaire et du système électoral, mais il n'est pas un pays où la bourgeoisie ait pris la place des seigneurs féodaux par des voix gagnées aux scrutins.»

(Extrait d'*Encore une fois sur les divergences entre le camarade Togliatti et nous*. Editions en langues étrangères, Pékin 1963, page 117.)

D'ailleurs, comme par hasard, les deux seuls exemples où une classe semble avoir pris le pouvoir légalement sont celui du fascisme italien, puis du fascisme allemand. Comme s'il existait une complicité entre les forces démocratiques, militaires et économiques et le fascisme, est-ce possible ?

Ce n'est un secret pour personne que Krupp et les industriels de la Rhur ont financé Hitler, que la police l'a laissé se débarrasser de la gauche. En Italie, ce fut la même chose : en novembre 1919, Mussolini, candidat à la députation, avait obtenu 4.000 voix contre 180.000 à son concurrent, mais en octobre 1922, le voilà au pouvoir. La classe au pouvoir ne faisait que changer de méthode et d'allure.

THEO.

III - LA F.M. ET LES ELECTIONS

L'organisation chargée par les forces bourgeoises au pouvoir de surveiller, de s'infiltrer dans les mouvements d'opposition, à part les éternels mouchards et flics, est la franc-maçonnerie. La F.M. est la bourgeoisie parlementaire, c'est son parti, son idéologie (d'où son libéralisme : une bonne organisation de classe se doit d'écouter tous les courants pour mieux diriger et harmoniser sa politique avec les intérêts de ses membres). Dernièrement, à chaque fois que la F.M. a été persécutée, elle l'a été par les fascistes, d'où opposition antifasciste, avec laquelle nous nous sommes trouvés d'accord. Mais cet antifascisme est celui de la bourgeoisie, de même que certains catholiques et protestants sont antifascistes. La F.M. protège le régime capitaliste. Tous les anarchistes en faveur des élections, ou qui refusent de se dire anti-électoralistes, ne sont-ils pas des francs-maçons ? Pour le montrer, nous donnons le texte qui suit « Nécessité de clarté, anarchisme et franc-maçonnerie », publié par « Umanità Nova » (11-2-1962) et écrit par Aurelio Chessa (administrateur de « Volontà »).

« Je pense aussi qu'il est probable que la franc-maçonnerie et la « démocratie » en général intriguent parmi nous avec l'espoir que nous ne leur serons pas trop hostiles le jour où le régime changera. »

Errico Malatesta (lettre du 7 mars 1923 à Armando Borghi.)

« ... Nous avons eu des « camarades » franc-maçons qui, pour remplir leurs objectifs, se sont affirmés comme défenseurs d'un des deux blocs actuellement en présence. Et, naturellement, leur bloc favori est le bloc occidental, étant donné que dans les « démocraties » occidentales la franc-maçonnerie règne et travaille pour la défense de ce « monde libre » qui reste encore à libérer. Ils ne manquent pas de raisons pour se déclarer favorables à une intervention armée contre le bolchevisme ; bien des raisons que partagent aussi les anarchistes ; encore que nos raisons ne peuvent se confondre avec celles des anticommunistes bourgeois ; les nôtres ont pour base la liberté de l'homme que communistes,

aussi bien que bourgeois, franc-maçons et partis gouvernementaux, nient, bien qu'en apparence les « démocraties » nous le laissent le droit conditionnel de... ne pas sortir des rangs.

» *Nous avons encore, bien que très négligeable, le phénomène franc-maçon alimenté parmi nous par les vieilles amitiés du républicanisme franc-maçon d'origine antifasciste (...).* Ces camarades qui se sont mis ouvertement au service de certains partis tels que le parti républicain, en arrivant à faire cause commune pour convaincre certains secteurs anarchistes *d'entrer dans les compétitions électorales* et, au nom d'une liberté unilatérale, déclarer publiquement que l'anarchisme *n'interdit à personne de voter*, ne se sont pas aperçus qu'ils se sont mis en dehors du mouvement anarchiste. Et même s'ils ne s'en sont pas aperçus, comme je le crois en vérité, ils ont l'attitude du franc-maçon qui cherche à semer le désordre dans notre camp. L'anarcho-franc-maçon, outre qu'il est en contradiction avec l'anarchisme qui ni reconnaît pas la hiérarchie de la franc-maçonnerie et des partis, est également insolent quand, toujours au nom de la liberté anarchiste, il cède à la tentation bourgeoise d'exploiter son prochain en faisant une question de droit parce que nous ne sommes pas encore en anarchie (...).

» Le mal est qu'il continue à fréquenter nos groupes, nos assemblées, nos congrès, et parfois il y prend la parole et, toujours en hommage à la liberté anarchiste, on le laisse dire et faire sans qu'anarchistement parlant on lui dise de sortir et de ne plus réparaître.

» Notre liberté ne doit pas être conditionnée par aucune sorte de camarade. Et puisqu'ils s'obstinent à nous noyauter, il faut les isoler, les éloigner. Ils peuvent avoir intérêt à rester parmi nous et à chercher à corrompre quelque-uns d'entre nous, proie facile de personnes qui ont eu un passé d'anarchistes, mais qui aujourd'hui exploitent ce passé lui-même pour des fins étrangères à l'anarchisme.»

(Phrases soulignées par nous.)

IV - LA C.N.T. ET LES ELECTIONS

Depuis sa création (novembre 1910) jusqu'à son interdiction en 1923 lors de l'instauration de la dictature de Primo de Rivera, la Confédération nationale du Travail n'eut guère à se poser le problème des élections. Celles-ci n'intéressaient que la droite, qui truquait ouvertement le scrutin grâce à ses hommes de main locaux (caciquismo) ou grâce à des fonctionnaires subornés (pucherazo). La gauche, soit dit en passant, faisait de même mais à une échelle inférieure.

La chute de Primo de Rivera, en 1927, et le régime de transition de Berenguer donnèrent lieu à des élections en vue de créer une assemblée constituante en avril 1931. A dire vrai, ces élections ne faisaient que sanctionner une série d'accords politiques entre la droite modérée et les républicains, pour remplacer la monarchie parlementaire par une république (pacte de San Sébastian).

De 1923 à 1927, la C.N.T. étant interdite, une partie des militants se réfugia en France et en Belgique, mais la grande majorité resta en Espagne. (Il est à noter que le parti communiste, fondé par deux groupes différents en 1921, puis regroupé, était si faible qu'il ne fut pas interdit.) Cependant, la propagande

anarchiste demeurait et les journaux anarchistes d'Amérique latine circulaient en assez grand nombre. Les exilés de France firent des tentatives armées pour s'introduire en Espagne, mais échouèrent (Val d'Aran et Bidassoa). Comme dans tout mouvement en exil, des mésententes apparurent, certains éléments prirent contact avec des politiciens et participèrent indirectement au pacte de San Sébastian (Pestaña), les autres travaillèrent avec les anarchistes français et avec différents anarchistes exilés : russes et italiens. Eusebio Carbo et Orobón Fernandez participèrent même aux réunions sur la plateforme d'Archinof (1) (témoignage d'Ugo Fedeli, participant également, dans « Volontà », anno III, 6-7, page 373).

La C.N.T., redevenue légale en 1930, annonça bien avant les élections de 1931 que la république ne valait pas mieux que la monarchie, et elle donna la consigne d'abstention.

L'incapacité de la monarchie amena la majorité des votants à élire les candidats républicains, ce qui provoqua le départ du roi ; aucune effusion de sang n'avait eu lieu et, d'autre part, aucun changement social, si minime soit-il, n'avait été fait.

Une bonne preuve de ce que le changement de régime était une farce nous est donnée par l'ancien maire de Sabadell, José Maria Marcet Coll, franquiste aimant parler ferme et franc : « Et le 14 avril 1931, à l'abri d'élections municipales qui, en réalité, signifiaient peu de chose, on forgea rien moins que la chute de la monarchie sans que les monarchistes eux-même ne la défendissent — certains d'ailleurs poussèrent à la roue — et la proclamation de la république » (*Mi ciudad y yo*, page 12, Barcelone 1963).

Plutôt que d'utiliser uniquement des témoignages de camarades, il nous semble préférable de présenter d'abord les chiffres des abstentions, d'en tirer des lignes générales, puis de les comparer à ces témoignages pour essayer de conclure. (Documentation tirée de la thèse de Jean Bécarrud : *La II^e République espagnole*, 1962. Fondation nationale des Sciences politiques.)

Nous considérons que les abstentions dues à la propagande anarchiste apparaissent à partir de 30 p. 100 des inscrits qui n'ont pas voté ; en-dessous, c'est le chiffre moyen d'abstention considéré normal dans toute élection. Il nous faut tout de suite faire remarquer que nos considérations sont aléatoires, du fait qu'il faut inclure parmi les abstentionnistes anarchistes ceux, nombreux, qui ont refusé de se faire inscrire comme votants et qui sont exclus des chiffres que nous allons citer. Cependant nous aurons une idée générale.

Tout d'abord il faut savoir où était la C.N.T. Selon les délégations ayant participé au congrès de 1919, on voit qu'elle s'étendait à la Catalogne et à l'Andalousie et, en moins grande proportion, au Levant, aux Asturies et à la Galicie. Ailleurs, il y avait des foyers locaux, comme Madrid et Puertollano en Castille, Santander et Pasajes sur la côte cantabrique.

En 1931, les provinces ayant plus de 35 p. 100 d'abstentions sont :

De 35 à 40 p. 100 : Oviedo, Barcelone, Séville, Grenade, Almería, Murcie.

De 40 à 45 p. 100 : Cadix, Malaga et La Corogne.

Plus de 45 p. 100 : Pontevedra.

(1) En 1927, des anarchistes russes proposèrent un projet d'organisation du mouvement international, très centraliste et jugé très dangereux par des militants comme Voline, Berneri, Malatesta, etc.

Dans toutes ces provinces, la C.N.T. est fortement implantée, donc la démonstration est nette : *des consignes d'abstention ont été données et elles ont été suivies.*

Il est intéressant de remarquer que, selon le recensement de 1930, les régions les plus peuplées d'Espagne sont : de 750.000 à 1.000.000 d'habitants : La Corogne, Oviedo, Séville ; plus de 1.000.000 d'habitants : Barcelone, Madrid, Valence. Ajoutons que les régions les plus industrielles étaient (et sont) Oviedo, Barcelone, Madrid, Valence et le Pays Basque. On remarque donc que toutes les régions les plus peuplées d'Espagne (sauf Madrid et Valence) et les régions industrialisées (sauf Madrid, Valence et le Pays Basque) sont touchées par l'influence de la C.N.T. en 1931. Ceci est une preuve de ce que l'anarchisme espagnol n'est pas confiné dans les régions les plus retardées d'Espagne.

Voyons maintenant les élections de 1933. En 1931, la C.N.T. avait ordonné un soulèvement, puis en 1933 un autre. La consigne fut l'abstention massive pour permettre à la droite de gouverner et pour déclencher la révolution en entraînant les militants de l'U.G.T. : « *Nous ferons les alliances dans la rue.* » Telle fut la position de la C.N.T.

En 1933, les provinces ayant plus de 35 p. 100 d'abstentions sont :

De 35 à 40 p. 100 : Léon, Almería, Teruel, Lérida, Gérone, Barcelone.

De 40 à 45 p. 100 : La Corogne, Pontevedra, Saragosse, Tarragone.

Plus de 45 p. 100 : Huesca, Séville, Cadix, Malaga.

L'affaire est nette : plusieurs provinces se détachent : la Galice, l'Aragon, une partie de la Catalogne (Barcelone), la Basse-Andalousie. De nouvelles régions ont été gagnées : au Léon, en Aragon et dans le reste de la Catalogne. Si on ajoute à ces chiffres les abstentions de 30 à 35 p. 100, on retrouve toutes les régions de 1931 : Grenade, Murcie, Oviedo, etc.

L'Espagne à tendance franchement anarchiste se dessine nettement en trois blocs :

- 1) L'Aragon, la Catalogne et la petite province de Logrono.
- 2) La Galicie et les Asturies.
- 3) L'Andalousie et le Levant (sauf Valence).

Passons, pour finir, aux élections de 1936, les plus controversées.

La C.N.T. a lancé un mouvement en décembre 1933 et n'a pu entraîner les masses, bien au contraire, l'U.G.T. a refusé de suivre la grève générale appliquée par la C.N.T. (voir « El Sol », 12 décembre 1933, page 10).

En octobre 1934, le parti socialiste a lancé une insurrection générale sans avertir la C.N.T., qui y a pourtant participé aux Asturies. Mais les mouvements de 1931, 1933 et 1934 ont amené l'arrestation d'un grand nombre de militants aguerris (10 à 15.000, le chiffre des emprisonnés étant de 30.000 environ), plusieurs membres importants de la C.N.T., dont Durruti (voir « El Congreso Confederal de Zaragoza », page 145), sont pour le vote, c'est-à-dire la libération des prisonniers. Cependant une campagne pour l'abstention est menée, mais à Saragosse et à Barcelone le vote est préconisé (même source) (1).

VOICI LE RESULTAT DES ABSTENTIONS EN 1936 :

De 35 à 40 p. 100 : La Corogne, Lugo, Zamora, Cadix, Almería, Murcie.

(1) Rappelons que ces différences d'attitudes s'expliquent naturellement par la structure fédéraliste de la C.N.T.

De 40 à 45 p. 100 : Burgos, Guadalajara, Malaga.

Plus de 45 p. 100 : Teruel.

De nouvelles régions apparaissent : Lugo, Zamora et Guadalajara. Lugo a eu de 30 à 35 p. 100 d'abstentions en 1933, Zamora également, Burgos de 20 à 30 p. 100, de même que Guadalajara. Si pour Lugo et Zamora on peut envisager une poussée de la C.N.T., pour Burgos et Guadalajara nous pensons qu'il s'agit de circonstances étrangères à l'influence de la C.N.T.

On remarque que, sauf pour les quatre régions que nous venons de voir, les six autres ont déjà obtenu de fortes abstentions en 1931 ou en 1933 (et 1933 pour La Corogne, Alméria, Cadix, Malaga), donc ce sont surtout l'Aragon et la Catalogne qui ont voté ; ailleurs les résultats sont sensiblement identiques.

CONCLUSIONS

Les élections de 1931, 1933 et 1936 montrent que :

— La C.N.T. est un mouvement de masse solidement implanté.

— Elle a étendu son influence de 1931 à 1933 (les chiffres de 1936 ne permettent pas de vérifier si cette avance continuait).

— Alors qu'en 1931 et 1933 ils se sont abstenus, les militants de la C.N.T. ont en majorité voté en 1936. Ce vote a-t-il apporté quelque chose de positif ?

Les prisonniers ont en partie été libérés, mais aucun des éléments de la crise économique et politique n'a été changé. Le leurre que furent ces élections est évoqué par Felipe Alaiz :

« Pour l'Espagne, rappelons que, lors des élections de février 1936, on propageait la nécessité de voter « pour écraser le fascisme ». On vota pour écraser le fascisme et, cinq mois après avoir été écrasé au Parlement, le fascisme surgit dans la rue avec la violence que l'on sait » (*Nueva maldicion del 1945*, page 9) (1).

Si les anarchistes furent presque partout en Espagne la seule force organisée à réagir immédiatement et par les armes (2), ce n'est pas à leur « électoralisme » très circonstanciel de 1936 qu'ils le doivent, mais, bien au contraire, aux habitudes d'action directe qu'ils avaient depuis si longtemps.

RENOF.

(1) A l'époque, un partisan du vote écrivit : « Si nous avions eu la certitude que les révolutionnaires espagnols eussent été capables de balayer ce pouvoir des droites par l'action directe, la question du vote n'aurait même pas été posée. Mais qui osera nous l'affirmer ? » (P. M. « Voix Libertaire », 25-4-36, reproduit dans « La Revue Anarchiste », avril-juin 1936, page 15).

(2) En cela les témoignages historiques sont quasi unanimes. Citons celui de Marcet Coll : « En Catalogne... les seuls drapeaux que l'on voyait étaient ceux de la C.N.T. et de la F.A.I. » (*Mi ciudad y yo*, page 131).

V - PROUDHON ET LE PARLEMENTARISME

« Le peuple, dans la vague de sa pensée, se contemple comme une gigantesque et mystérieuse existence et tout dans son langage semble fait pour l'entretenir dans l'opinion de son indivisible unité. Il s'appelle le Peuple, la Nation, c'est-à-dire la Multitude, la Masse ; il est le vrai souverain, le Législateur, la Puissance, la Domination, la Patrie, l'Etat.

» Il a ses Convocations, ses Scrutins, ses Assises, ses Manifestations, ses Prononcements, ses Plébiscites, sa Législation directe, parfois ses Jugements et ses Exécutions, ses Oracles, sa Voix.

Autant il se sent innombrable, irrésistible, immense, autant il a peur des divisions, des scissions, des minorités.

» Son idéal, son rêve le plus délectable, est unité, identité, uniformité, concentration ; il maudit comme attentatoire à sa majesté tout ce qui peut partager sa volonté, couper sa masse, créer en lui diversité, pluralité, divergence (...).»

« Plein de ses mythes et se considérant comme une collectivité essentiellement indivise, comment le peuple saisirait-il le rapport de plein saut de l'individu à la société ?

Comment sous son inspiration les hommes d'Etat qui le représentent donneraient-ils la vraie formule du gouvernement ? Là où règne dans sa naïveté le suffrage universel, on peut affirmer d'avance que tout se fera dans le sens de l'indivision. Le Peuple étant la collectivité qui renferme toute autorité et tout droit, le suffrage universel pour être sincère dans son expression, devra autant que possible être lui-même indivis. C'est-à-dire que les élections devront se faire par scrutins de liste : il s'est même trouvé en 1848 des unitaires qui demandaient qu'il n'y ait qu'une seule liste pour les 86 départements.

De ce scrutin indivis surgit donc une assemblée indivise, délibérant et légiférant comme un seul homme. En cas de division du vote, c'est la majorité qui représente, sans diminution aucune, l'unité nationale. De cette majorité sortira à son tour un gouvernement indivis qui, tenant ses pouvoirs de la nation indivisible, est appelé à gouverner et administrer collectivement et individuellement, sans esprit de localité, ni intérêt de clocher. C'est ainsi que le système de centralisation, d'impérialisme, de communisme, d'absolutisme, tous ces mots sont synonymes, découle de l'idéalisme populaire ; c'est ainsi que dans le pacte social, conçu à la manière de Rousseau et des jacobins, le citoyen se démet de sa souveraineté et que la commune, le département et la province ne sont plus que des agences sous la direction immédiate du ministère.»

« Les conséquences ne tardent plus à se faire sentir : le citoyen et la commune déchus de toute dignité, les envahissements de l'Etat se multiplient, et les charges du contribuable croissent en proportion. Ce n'est plus le gouvernement qui est fait pour le peuple, c'est le peuple qui est fait pour le gouvernement. Le pouvoir envahit tout, s'arroe tout, à perpétuité, toujours, à jamais ! Guerre et marine, administration, justice, police, instruction publique, créations et réparations publiques ; banques, bourses, crédit, assurances, secours, épargnes, bienfaisance ; forêts, rivières, canaux ; cultes, finances, douanes, commerce, agriculture, industries, transports. Sur le tout un impôt formidable, qui enlève à la nation le quart de son produit brut. Le citoyen n'a plus à s'occuper que d'accomplir dans son coin sa tâche, recevant son salaire, élevant sa famille et s'en remettant pour le surplus à la providence du gouvernement.»

« Devant cette disposition des esprits, au milieu des puissances hostiles à la révolution, quelle pouvait être la pensée des fondateurs de 89, amis sincères de la liberté ?

N'osant rompre le faisceau de l'Etat, ils devaient surtout se préoccuper de deux choses : 1° de contenir le pouvoir toujours prêt à usurper ; 2° de contenir le peuple, toujours prêt à se laisser entraîner par ses tribuns et à remplacer les mœurs de la légalité par celles de l'omnipotence.»

« Jusqu'à présent, en effet, les auteurs de constitutions, Syeyès, Mirabeau, le sénat de 1814, la chambre de 1830, l'assemblée de 1848, ont cru non sans

raison, que le pouvoir capital du système politique était de contenir le pouvoir central, en lui laissant toutefois la plus grande liberté d'action, et la plus grande force. Pour parvenir à ce but, que faisait-on ? D'abord on divisait le pouvoir par catégorie de ministères ; puis on distribuait l'autorité législative entre la royauté et les chambres, à la majorité desquelles on subordonnait encore le choix que le prince devait faire des ministres. Enfin l'impôt était voté, pour un an, par les chambres, qui saisissaient cette occasion de passer en revue les actes du gouvernement.»

« Mais, tandis qu'on organisait le parlementage des chambres contre les ministères, qu'on balançait la prérogative royale par l'initiative des représentants, l'autorité de la couronne par la souveraineté de la nation ; tandis qu'on opposait des mots à des mots, des fictions à des fictions, on adjugeait au gouvernement sans réserve aucune, sans autre contre-poids qu'une vaine faculté de critique, la prérogative d'une administration immense ; on mettait en ses mains toutes les forces du pays ; on supprimait, pour plus de sûreté, les libertés locales ; on anéantissait avec un zèle frénétique « l'esprit de clocher ». On créait, enfin, une puissance formidable, écrasante, à laquelle on se donnait ensuite le plaisir de faire une guerre d'épigrammes. Aussi qu'arrivait-il ? L'opposition finissait par avoir raison des personnes : on renversait une dynastie, puis une seconde ; on mettait empire sur république, et le despotisme centralisateur, anonyme, ne cessait de grandir, la liberté de décroître.

» Tel a été notre progrès depuis la victoire des jacobins sur la Gironde. Résultat inévitable d'un système artificiel, où l'on mettait d'un côté la souveraineté métaphysique et le droit de critique, de l'autre toutes les réalités du domaine national, toutes les puissances d'action d'un grand peuple. »

PROUDHON.

« Le principe fédératif », chapitre X.
Idéalisme politique, efficacité de la garantie fédérale.
(extraits).

VI - ANARCHISTES « ELECTIONNISTES »

Nous ne voulons pas, nous n'avons jamais voulu, sombrer dans le culte des « grands hommes », de la « vieille barbe », fussent-ils anarchistes... Mais nous pensons que l'excès contraire est aussi ridicule : pourquoi ne laisserions-nous pas la parole aux camarades du passé quand ce qu'ils ont dit résonne encore avec clarté, actualité ?

Sur le problème électoral et les « bonnes raisons » — on en découvre toujours — que pourraient donner et se donner d'éventuels camarades « électionnistes », nous trouvons la position d'Errico Malatesta (« Pensiero e Volontà », n° 10, 15 mai 1924), plus juste, plus actuelle que jamais. Et nous la faisons nôtre.

N. R.

Etant donné qu'il n'y a pas et qu'il ne peut y avoir aucune autorité qui donne ou enlève le droit de se dire anarchiste, nous sommes bien forcés, de temps en temps, de noter l'apparition de quelque converti au parlementarisme qui continue, au moins pendant un certain temps, de se déclarer anarchiste.

Nous ne trouvons rien de mal, ni de déshonorant, à changer d'opinion, quand le changement est motivé par de nouvelles et sincères convictions et non par l'intérêt personnel ; nous voudrions cependant que l'on dise franchement ce que l'on est devenu et ce que l'on a cessé d'être, pour éviter les discussions inutiles. Mais peut-être cela n'est-il pas possible, parce que celui qui change d'idées ne sait généralement pas, au début, où il va atterrir. Du reste, ce que nous arrive, arrive, dans une proportion plutôt plus grande, à tous les mouvements politiques et sociaux. Les socialistes, par exemple, ont dû subir les socialistes exploités et des politiciens de toute espèce qui se disaient socialistes ; et les républicains sont également contraints aujourd'hui à supporter que certains, vendus au parti dominant, usurent le nom même de mazziniens.

Heureusement l'équivoque ne peut durer longtemps. Bien vite la logique des idées et le besoin de l'action poussent les prétendus anarchistes à renoncer spontanément à leur nom et à se mettre à la place qui leur revient. Les anarchistes électionnistes, qui se sont montrés en plusieurs occasions, ont tous plus ou moins rapidement abandonné l'anarchisme, tout comme les anarchistes dictatoriaux ou bolchevisants sont devenus rapidement des bolcheviks sérieux, qui se sont mis au service du Gouvernement russe et de ses délégués.

Le phénomène s'est reproduit en France, à l'occasion des élections de ces derniers jours. Le prétexte est l'amnistie. « Des milliers de victimes gisent dans les prisons et dans les bagnes ; un gouvernement de gauche les amnistierait ; c'est le devoir de tous les révolutionnaires, de tous les hommes de cœur, de faire ce qu'ils peuvent pour que des urnes sortent les noms des hommes politiques dont on attend qu'ils donnent l'amnistie. » Voilà la tendance qui prédomine dans le raisonnement des convertis.

Que les camarades français soient attentifs.

En Italie, il y eut une agitation en faveur de Cipriani, prisonnier, qui servit de prétexte à Andrea Costa pour entraîner les anarchistes romagnols aux urnes et à commencer ainsi à faire dégénérer le mouvement révolutionnaire créé par la I^e Internationale et à finir par réduire le socialisme à un moyen pour amuser les masses et à assurer la tranquillité de la monarchie et de la bourgeoisie.

Mais en vérité les Français n'ont pas besoin d'aller chercher des exemples en Italie, puisqu'ils en ont de très éloquents dans leur histoire.

En France, comme dans tous les pays latins, le socialisme a débuté, sinon par l'anarchisme, du moins comme antiparlementaire ; et la littérature révolutionnaire française de la première décennie après la Commune abonde en pages éloquentes dues, entre autres, à la plume de Guesde et de Brousse, contre le mensonge du suffrage universel et la comédie électorale et parlementaire.

Donc, comme Costa en Italie, les Guesde, les Massard, les Deville, et plus tard Brousse en personne, furent pris par la fringale du pouvoir et peut-être aussi par le désir de concilier le renom de révolutionnaire avec la vie sereine et les petits et grands avantages que s'attire celui qui rentre dans la vie politique officielle, même en tant qu'opposant. Et alors toute une manœuvre a commencé pour changer la direction du mouvement et faire que les camarades acceptent la tactique électorale. La note sentimentale servit également beaucoup à ce moment : on voulait l'amnistie pour les Communards, il fallait

libérer le vieux Blanqui qui se mourait en prison... et avec une centaine de prétextes, une centaine d'expédients pour vaincre la répugnance qu'eux-mêmes, les transfuges, avaient contribué à faire naître chez les travailleurs contre l'électionnisme et qui, en outre, était alimentée par le souvenir encore vif du plébiscite napoléonien et des massacres perpétrés en juin 1848 et en mai 1871 à cause de la volonté des assemblées issues du suffrage universel. On disait qu'il fallait voter pour se compter, mais que l'on voterait pour les inéligibles, pour les condamnés, ou pour les femmes ou pour les morts ; d'autres proposèrent de voter en blanc ou avec un slogan révolutionnaire ; d'autres voulaient que les candidats laissent aux mains des comités électoraux des lettres de démission au cas où ils seraient élus... Et puis, quand le fruit fut mûr, c'est-à-dire quand les gens furent persuadés d'aller voter, on voulut être candidat et député sérieusement : on laissa les condamnés pourrir en prison, on renia l'antiparlementarisme, on jeta la peste sur l'anarchisme ; et Guesde, après cent palinodies, finit comme ministre du gouvernement de l'« Union sacrée », Deville devint ambassadeur de la République bourgeoise et Massard, je crois, quelque chose de pire encore.

Nous ne voulons pas mettre en doute, préalablement, la bonne foi des nouveaux convertis, d'autant plus que, parmi eux, il y en a plus d'un avec qui nous avons des liens d'amitié personnels. En général, ces évolutions — ou involutions, si l'on veut — commencent toujours dans la bonne foi, et puis la logique pousse, l'amour-propre s'y mêle, l'ambiance vainc... et l'on devient ce qu'auparavant on répugnait.

Peut-être, dans cette circonstance, n'y aura-t-il rien de ce que nous craignons, parce que les néo-convertis sont fort peu, et bien faible est la probabilité qu'ils trouvent de grandes adhésions dans le camp anarchiste, et ces camarades ou ex-camarades réfléchiront mieux ou reconnaîtront leur erreur. Le nouveau gouvernement qui sera installé en France après le triomphe électoral du bloc de gauche les aidera à se persuader qu'il y a bien peu de différences entre lui et le gouvernement précédent, car il ne fera rien de bon — pas même l'amnistie — si la masse ne l'impose pas par son agitation. Nous chercherons, de notre point de vue, à les aider à trouver la raison par une observation qui, du reste, ne devrait pas être nouvelle pour celui qui a déjà accepté la tactique anarchiste.

Il est inutile de venir nous dire, comme le font ces bons amis, qu'un peu de liberté vaut mieux que la tyrannie brutale sans limite et sans frein, qu'un horaire de travail raisonnable, un salaire qui permette de vivre un peu mieux que les bêtes, la protection des femmes et des enfants, sont préférables à une exploitation du travail humain jusqu'à l'épuisement complet du travailleur, que l'école d'Etat, pour mauvaise qu'elle soit, est toujours meilleure du point de vue du développement moral de l'enfant, que celle dirigée par les prêtres ou les frères... Nous en convenons volontiers ; et nous convenons également qu'il y peut y avoir des circonstances dans lesquelles le résultat des élections dans un Etat ou dans une commune peut avoir des conséquences bonnes ou mauvaises et que ce résultat pourrait être déterminé par le vote des anarchistes si les forces des partis en présence étaient presque égales.

Généralement il s'agit là d'une illusion ; les élections, quand elles sont passablement libres, n'ont que la valeur d'un symbole : elles indiquent l'état de l'opinion publique, opinion qui se serait imposée par des moyens plus effi-

caces et avec des résultats plus grands si l'échappatoire que constituent les élections ne lui avait pas été présentée. Mais cela n'importe pas : même si certains petits progrès étaient la conséquence directe d'une victoire électorale, les anarchistes de devraient pas aller aux urnes ni cesser de prêcher leur méthode de lutte.

Puisqu'il n'est pas possible de faire tout dans le monde, il faut choisir sa propre ligne de conduite.

Il y a toujours une certaine contradiction entre les petites améliorations, la satisfaction des besoins immédiats, et le combat pour une société vraiment meilleure que celle qui existe.

Celui qui veut se consacrer à faire construire des urinoirs et des fontaines où il en faut, qui veut se dépenser pour obtenir la construction d'une rue ou l'institution d'une école municipale, ou tout autre petite loi de protection du travail, ou la destitution d'un policier brutal, peut-être fait bien de se servir de son bulletin électoral en promettant son vote à tel ou tel personnage puissant. Mais alors — puisque l'on veut être « pratique », il faut l'être jusqu'au bout —, alors plutôt que d'attendre le triomphe du parti d'opposition, mieux vaut voter pour le parti le plus proche, faire la cour au parti dominant, servir le gouvernement existant, se faire l'agent du préfet ou du maire en exercice. Et, en fait, le néo-converti dont nous parlons ne se proposait pas de voter pour le parti le plus avancé, mais pour celui qui avait la plus grande probabilité d'être élu : le bloc de gauche.

Mais alors, où va-t-on en arriver ?

Les anarchistes ont certainement commis mille erreurs, ont dit une centaine d'absurdités, mais ils sont toujours restés purs et ils demeurent le parti révolutionnaire par excellence, le parti de l'avenir, parce qu'ils ont su résister à la sirène électorale.

Il serait vraiment impardonnable de se faire attirer dans le tourbillon au moment où s'approche rapidement notre heure.

MALATESTA.

INFORMATION

CONSOMMATION

Le problème de la présence ou de l'actualité de l'anarchisme est souvent posé. La discussion permet d'en éclaircir et d'en définir les données, d'affirmer des positions ; la vie quotidienne nous donne souvent l'occasion de nous manifester concrètement. Il y a ainsi à notre disposition une multitude de faits qui nous permettent de montrer l'originalité et la réalité de l'anarchie, et c'est à chacun de choisir ses activités selon ses affinités.

Ainsi chaque jour, lors de nos achats, chez les commerçants divers, quels moyens avons-nous réellement pour choisir en toute objectivité, avec le maximum de connaissance possible, ce dont nous avons besoin ? Fort peu sans doute, et même si nous sommes prévenus des dangers de la publicité, du système commercial, de la pauvreté de notre information. En fait, nous sommes victimes plus ou moins de tout cela.

Or, on ne peut s'empêcher de consommer, sous peine de mort ; il faut donc s'informer afin de contrôler autant que possible ce qu'on nous donne en pitance. L'ORGECO (Organisation générale des Consommateurs) peut, dans une certaine mesure (1), nous en fournir les moyens.

Elle fut créée en novembre 1959 par « différentes personnalités du monde syndical et coopératif ». Il ne faut pas, bien sûr, s'attendre à des miracles de la part de cette organisation. Nous ne savons pas quelles en sont les origines exactes, son programme peut nous sembler réformiste surtout pour ce qui concerne la première partie de son programme : intervention auprès des Pouvoirs publics. Elle se contente de souhaiter que les « Pouvoirs publics prennent telle ou telle mesure pour obliger les commerçants à... », ou bien il s'agit de demander des garanties dans la fabrication, ou de réclamer une réglementation précise pour protéger les consommateurs. Elle transmet également des réclamations. C'est évidemment insuffisant.

Cette attitude provient certainement des origines de création de l'organisation, mais il faut aussi tenir compte du nombre des adhérents (30.000 probablement).

La seconde partie du programme est beaucoup plus intéressante :

« Information du consommateur et de la ménagère par la publication de six brochures comportant :

- a) Des tests comparatifs divers ;
- b) Des études de vulgarisation sur les problèmes de distribution, etc. »

Etudes réalisées

— Les aliments : beurre, margarine, yaourt, conserve, le pain, le vin, les jus de fruits.

— Le matériel ménager : machines à laver, les thermo-ventilateurs, les textiles, les couvertures, les éviers de cuisine, les casseroles en aluminium, les aspirateurs, les générateurs d'eau chaude, le verre à feu, les poudres à laver et à récurer.

— Divers systèmes économiques : marchés, distribution, coopératives de consommation.

En ce qui concerne les aliments et le matériel ménager, les méthodes d'étude sont réellement systématiques, claires et paraissent sérieuses. Des tableaux montrent les résultats des analyses bactériologiques, chimiques, mécaniques ; d'autres sont dressés selon les types de fabrication, les prix, la conception, etc.

On y découvre rapidement les abus et mensonges dus à une publicité sans scrupule, des manques de sérieux conscients, l'inefficacité des contrôles et de la législation, des fraudes diverses, toutes sortes de choses dont les fabricants, les publicistes, les revendeurs, et parfois même les consommateurs se rendent complices par omission, négligence ou ignorance.

Les analyses touchant à l'économie sont également intéressantes, bien que souvent elles apparaissent superficielles. Cela provient sans doute du fait que l'on a voulu les rendre claires et lisibles.

(1) 78, rue de l'Université, Paris (7^e). Abonnement : 5 francs.

Il y a aussi plusieurs études qui se suivent et se complètent concernant les marchés de la viande, des fruits et légumes, le vin, etc. Les critiques et les propositions que fait l'ORGECO nous sont plus ou moins familières, mais il faut avouer qu'il nous est assez agréable de les voir citer ici. On y expose en général le manque de données *statistiques* précises, que ce soit du point de vue qualitatif ou quantitatif des denrées, que ce soit au stade de la production, de la distribution et de la consommation. Dans l'état actuel, en effet, il est difficile de faire des appréciations à moins de 10 à 20 p. 100 près, et même avec la meilleure volonté, on ne peut aboutir qu'à une gestion approximative et scabreuse. Nous le savons et pouvons le constater. On insiste donc sur la nécessité d'installer un organisme susceptible de rassembler ces indications et d'être soutenu par l'intérêt et la participation des producteurs.

En effet, les indications (semences, cheptel, puis récolte, production) volontairement fournies par ceux-ci, permettraient de mieux prévoir selon les besoins, de mieux orienter selon les conditions de vente, de réaliser des stocks qui auraient plus de chances de satisfaire leur but. On pourrait aussi envisager plus facilement l'amélioration des semences et du cheptel, de l'hygiène. Tout ceci ne donne que les conditions idéales, mais vers lesquelles on pourrait sans doute tendre grâce à un véritable enseignement agricole qui aurait de plus comme avantage de ne pas précipiter les gens de la campagne vers des H.L.M. sans espoir.

L'ORGECO poursuit l'analyse et propose une implantation de *marchés* modernes et judicieusement situés (sans forcément tenir compte des possibilités de spéculation...), avec des horaires d'ouverture permettant un accès facile, même aux coopératives, où les organisations de consommateurs seraient représentées aussi valablement que les chambres diverses. Ceci va de pair avec des abattoirs implantés convenablement, mais également modernes, vastes, qui respectent les conditions d'hygiène indispensable et permettent les contrôles de qualité, choses impossibles actuellement quand on sait la multitude de centres de tuerie.

« Les producteurs font présentement une pression active sur le Gouvernement pour améliorer leurs revenus, plus particulièrement ceux de l'élevage. Les intermédiaires, sans être aussi bruyants, emploient tous les moyens pour maintenir leurs privilèges.

Et les consommateurs que font-ils ?

Ils subissent trop passivement. Aucune réforme n'est mise en place avec un appui vigoureux des Pouvoirs publics... » (1).

Ajoutons que s'il arrive parfois que quelques réformes intéressantes soient rédigées, elles dépassent rarement le stade des intentions, et il manque bien plus souvent les dispositions complémentaires indispensables à une application précise.

La solution qui semble préconiser l'ORGECO est la mise en place de *coopératives de distribution et de consommation*. Elle y croit certainement beaucoup plus qu'en une problématique action sur les Pouvoirs publics.

(1) Année 1964, numéro 2, page 23. Souligné par l'ORGECO.

Un chapitre est consacré aux coopératives de consommation. On en situe l'origine en Angleterre, où « les équitables Pionniers de Rochdale fondèrent en 1844 un magasin coopératif ». Puis on donne quelques dates :

— 1862. « Le Progrès » de Lyon publie pour la première fois en France, la traduction de l'histoire des « équitables Pionniers de Rochdale ».

— 1884. Création d'un « syndicat » qui centralise les commandes.

— 1885. Premier Congrès coopératif.

— 1900. L'Union Coopérative prône l'indépendance et l'apolitisme, ce qui amène la scission et la création d'une « bourse des coopératives socialistes ».

— 1912. L'acte d'unité, dont nous extrayons, en guise de conclusion, deux principes :

« La substitution au régime compétitif et capitaliste actuel d'un régime où la production sera organisée en vue de la collectivité des consommateurs et non en vue des profits. »

« L'appropriation collective et graduelle des moyens d'échange et de production par les consommateurs associés, ceux-ci gardant dorénavant pour eux les richesses qu'ils auront créées. »

Sans nous faire trop d'illusions sur l'attitude « révolutionnaire » des membres de l'ORGEKO, nous sommes persuadés que cet organisme peut nous donner l'occasion, en tant que libertaires, d'exprimer et d'approfondir notre position sur le plan pratique et théorique.

Claude MARTIN.

POLOGNE

Nous sommes partis par l'intermédiaire de l'Office Polonais du Tourisme, en un groupe de neuf absolument hétérogène. Durée du séjour : quinze jours. Nous avons accédé en Pologne par le train (durée du voyage : trente-six heures). Le seul fait marquant a été la traversée de Berlin (le mur), impression assez déprimante : nombreux contrôles policiers, wagons bouclés... Arrivée à Varsovie sous la pluie. On nous conduit dans un hôtel de luxe pour touristes, nous nous y sentons un peu gênés, mais curieux d'y voir la faune des palaces et la nouvelle aristocratie polonaise. Ces hôtels sont une source de trafic de devises assez importante. Il y a relativement peu de Polonais, mais surtout des Américains, Anglais, etc.

Ensuite nous partons vers la Mazurie qui occupe l'ancienne Prusse orientale, où nous séjournerons près des lacs, dans des bungalows à côté d'un grand camp nautique d'étudiants.

Là aussi, en tant que touristes, nous jouissons d'un régime particulier, on nous donne une nourriture plus raffinée qu'aux Polonais, mais sans que ce soit peut-être une attitude préméditée, on nous parque un peu ; les quelques essais officiels de rapprochement ont été des échecs. Individuellement nous essayons de prendre contact avec les étudiants, mais la barrière linguistique constitue un handicap. Pourtant, nous rencontrons un jeune architecte qui

a vécu jusqu'à quinze ans en France et est marié avec une dentiste. Il nous invite gentiment chez lui et nous pouvons avoir un contact direct avec une famille polonaise : logement petit, correct, mais pratiquement sans meubles, l'équivalent de celui d'un ouvrier au minimum vital en France, rien de comparable à ce que serait le logement d'un architecte et dentiste français. Nous avons posé de nombreuses questions sur la vie dans la Pologne actuelle ; voilà en gros ce qui peut ressortir de ce que nous avons pu constater là et à d'autres moments du séjour.

L'impression générale est celle de l'austérité. Les besoins essentiels en nourriture, en vêtements, logement, sont satisfaits. Il n'y a pas vraiment de misère, mais toutes les « fantaisies occidentales » qui pour nous font partie de notre vie quotidienne, sont là-bas un luxe (une écharpe de laine par exemple).

Un petit tableau comparatif de quelques salaires et prix permettra de se faire une idée plus concrète du niveau de vie. Les plus hauts salaires (hauts fonctionnaires, artistes, directeurs de grandes usines) sont de l'ordre de 5.000 zł (1 zloty = 0,24 franc). Le salaire minimum est de 750 zł. Le salaire moyen (ouvriers, employés, enseignants) varie entre 1.500 et 2.000 zł.

L'éventail des salaires paraît donc relativement resserré.

Voici quelques prix : pain de seigle, 3 zł ; le kilo de viande, 26 à 36 zł ; beurre, 2,50 zł le litre ; œufs, 2,50 zł pièce ; bière, 2,40 zł le demi-litre. Mais les fruits sont rares et chers : abricots hongrois, 30 zł le kilo. Chocolat, 22 zł les 125 grammes. Nescafé, 90 zł la boîte.

Les vêtements sont chers : robe de laine, 210 zł ; chemise, 156 zł ; chaussures mauvaise qualité, 450 zł. Une bicyclette coûte 992 zł, une machine à laver 1.950 zł, une télévision, 12.000 zł ; une automobile moyenne, 100.000 zł. Néanmoins, il y a pas mal de voitures, des antennes de télé sur beaucoup de toits, et beaucoup de motos et vélomoteurs. C'est, nous a-t-on dit, le « miracle polonais », expression que nous n'avons pas pu complètement éclaircir, mais dont l'une des sources est le trafic avec les touristes ou par l'intermédiaire de la famille séjournant en France et allant en voyage en Pologne ; nos voisins de compartiment avaient tous d'énormes valises pleines d'habits en nylon, de plastiques, etc. Les Polonais les achètent et certains les revendent, d'où une source de profit qui explique en partie les « extras ». Le crédit existe, et il y a certainement d'autres combines que nous n'avons pu repérer.

La comparaison absolue salaire-prix donne une idée incomplète du niveau de vie, car il y a des avantages sociaux, soins médicaux gratuits, cantines, colonies de vacances pour les gosses, vacances très bon marché dans les centres. Clientèle privée pour les médecins, dentistes, etc.

A noter en passant que les contraceptifs sont vendus dans les kiosques à journaux et l'avortement autorisé. L'auto-stop se pratique couramment et le camping est très répandu et libre. La jeunesse paraît assez dynamique.

Un effort notoire est fait en faveur de la culture : maison de jeunes, bibliothèques, livres et disques bon marché ; l'équipement sportif est assez bon ; chaque village a sa maison de la culture. A noter que les jeunes sont fanas de twist (sans doute l'attrait de l'Occident). Les théâtres et les cinémas sont nombreux ; la presse est assez abondante, mais uniquement pro-gouvernementale, un journal satirique toutefois : le « Coup d'épingle », mais pas bien méchant. L'art abstrait est assez florissant et le « réalisme socialiste » semble avoir peu mordu en Pologne.

La construction se développe beaucoup : la Pologne apparaît comme un grand chantier (on n'a pas le temps de crepir les maisons), les routes sont en bon état, l'équipement industriel est en expansion — de ce côté-là, un bilan semblant positif.

Mais l'agriculture reste primitive, encore des chaumières, et, nous a-t-on dit, la collectivisation agricole a été un échec (les paysans ne réparent plus les maisons qui vont être collectivisées).

Les boutiques ne font aucun effort de présentation, sauf un peu à Varsovie ; les vendeurs évitent de se déranger, et répondent souvent : « Il n'y en a pas », c'est passé dans les mœurs.

L'Eglise catholique reste encore puissante, bien que son influence diminue dans la jeunesse.

Nous sommes entrés en contact avec l'organisation officielle israélite : officiellement l'antisémitisme n'existe plus. Il y a un théâtre et des publications juives. Mais des Polonais vivant en France nous ont dit qu'on voit encore de nombreuses réactions antisémites dans le peuple. Nous avons eu peu de temps pour contacter le mouvement espérantiste, dont le développement est d'ailleurs assez limité.

Deux exemples de bureaucratie « socialiste » : il a été impossible d'inviter un Polonais au restaurant où nous mangions, qui servait plus de trois cents repas et où nous étions gavés de nourriture, parce qu'il n'était pas « inscrit ». Et sur le plan ravitaillement, quand il arrive de la bière, il faut boire sans soif, car après on n'en trouve plus !

Il y a en Pologne une caste dirigeante, hauts fonctionnaires, artistes célèbres, directeurs d'usine. Cette hiérarchie n'est pas tellement sensible sur le plan salaire, mais surtout par les privilèges (véhicules mis à la disposition, avantages sociaux divers, logements plus grands, etc.). Nous avons assisté, à la suite d'un quiproquo, à une soirée aristocratique : messieurs distingués, dames aux décolletés florissants, alcools choisis ; nous étions soi-disant invités, mais on n'a pas tardé à nous faire comprendre que nous étions indésirables et qu'on ne tenait pas à nous montrer ce visage du socialisme.

Les Polonais peuvent voyager à l'étranger, mais seulement si l'invitant paye le voyage et le séjour, ce qui réduit le pourcentage à quelques privilégiés.

En conclusion, si l'on doit constater un net essor économique, le niveau de vie reste dans l'ensemble très bas (celui d'un manœuvre en France en moyenne). La liberté est limitée, toute critique publique du régime est interdite ; seuls les journaux pro-communistes peuvent venir de l'Occident, néanmoins on trouve parfois « Le Monde ». Les jeunes semblent embrigadés, mais dans des loisirs organisés qui sur le plan technique conduisent à une certaine réussite (chorales, groupes de danse, équipes sportives).

Il nous aurait fallu un plus long séjour pour avoir une vue moins superficielle de la réalité polonaise 64.

LONGA JAKOBO.

DANS NOTRE COURRIER

De R. L. (Seine-et-Oise) :

... A mon point de vue, la meilleure forme pour l'action (au sens large) anarchiste est celle des groupes d'affinités, avec des liaisons et collaborations. Il y a en ce moment des insuffisances notoires, elles sont dues à des raisons complexes et variées, aussi à l'isolement, mais en partie seulement... Chacun doit avoir une base de culture qu'il est impossible d'acquérir directement du cerveau du voisin. Je mets au premier plan de notre insuffisance le *manque* de culture, d'étude, par perte de temps, le gaspillage est qualitatif (transports, occupations oiseuses, voiture, télé, radio, etc.), mais traduire, lire, forme beaucoup. Le second défaut général à l'époque actuelle est le manque de réflexion originale. Les initiatives locales peuvent être « riches » en quantité, pauvres en qualité (éditer des âneries est inutile). Le travail d'équipe est maintenant un outil indispensable, mais ce n'est pas tout, il a aussi ses inconvénients...

De J. M. (Paris) :

... Je ne tenterai pas, faute de temps, de vous exposer ma conception. Je suis plus marxiste qu'anarchiste, mais je déteste avant tout ces classifications. En deux mots, j'estime que l'anarchisme est de la famille socialiste et que cent ans après Proudhon, Marx et Bakounine, on doit pouvoir examiner avec objectivité ce que chacun a apporté. Or, l'anarchisme représente quelque chose de positif dans le mouvement. Donnons-lui sa place. C'est dans l'action même que les positions se clarifieront. Nous avons mieux à faire qu'à nous excommunier.

De V. G. (Rhône) :

... J'aime votre position éclectique dans la tendance anarchiste ; votre position ouverte à tous les horizons, sans tomber dans le style démagogique ou l'intention puérile. Mais je trouve que vous évoluez dans un cercle presque fermé ; d'ailleurs, c'est à mon sens le défaut de l'anarchisme français. Il faudrait mettre l'anarchisme en contact avec l'air de la rue !

Nous sommes dans une situation favorable en raison d'un certain ébranlement du marxisme. Nous pouvons voir en France que des éditeurs bien éloignés de nos milieux, Seghers, Julliard et d'autres, reprennent le thème de l'anarchisme. Eh bien, chers amis, vous ne croyez pas que c'est une occasion favorable pour développer une action de propagande populaire ?

SOLIDARITE ENVERS LES CAMARADES CUBAINS

Les camarades anarchistes cubains, exilés, emprisonnés à Cuba, demandent l'aide des camarades et ont organisé une collecte pour venir en aide à leurs prisonniers. Pour tout envoi, s'adresser à Rafael Fernandez, 227 E. 33 st, Apt 51 New York N.Y. Les camarades éditent un bulletin d'information en espagnol, qui donne des informations directes de Cuba ; pour le demander, écrire au « Movimiento Libertario Cubano en el Exilio », P.O. Box 241, Riverside Station, Miami 35 Florida, U.S.A.

**SOMMAIRE DES NUMEROS DE « NOIR ET ROUGE »
ENCORE DISPONIBLES**

- N° 15-16 (*printemps* 1960) : Complot clérical et combat laïque. - Violence, révolution, organisation. - Le parti révolutionnaire et la spontanéité des masses, ou Les contradictions de Trotsky. - Bakounine et le mouvement révolutionnaire bulgare. - Dossier Espagne (bibliographie).
- N° 21 (*juin* 1962) : Cuba : Débat, si ! Coup bas, no ! - Cuba, critiques et réponses. - A propos des pays sous-développés. - Le rôle et l'importance des différentes classes dans la lutte pour la liberté.
- N° 22 (*novembre* 1962) : Possibilités du syndicalisme étudiant. - Témoignages espagnols. - Pour une conception libertaire sur le racisme. - Paul Zorkine. - A propos de « Tâches immédiates et futures de l'anarchisme ».
- N° 25 (*octobre* 1963) : Personnalisme et anarchisme. - Espagne 63. - Maroc 63. - La situation actuelle et notre programme (M. Korn).
- N° 26 (*février* 1964) : L'individualisme: les anarchistes-individualistes: Stirner, Han Ryner, E. Armand. - Nos critiques. - Notre position. - Les anarchistes-communistes: Bakounine, Malatesta. - Communisme libertaire et individualisme anarchiste.
- N° 27 (*juin* 1964) : Ugo Fedeli. - Individualisme (suite): le marxisme et l'individu. Débat. - Pierre Chardon. - La I^e Internationale en Espagne: Nettlau, Lorenzo, C. Marti. - Front populaire. Révolution manquée? - Quelques impressions d'un récent voyage en Israël. - Franc-maçonnerie et anarchisme.
- N° 28 (*décembre* 1964) : Faire le point. - Pour une systématisation de la pensée anarchiste, Lain Diez. - Espagne 64. - L'Etat et les classes, abolition et extinction de l'Etat, Berneri. - Yougoslavie 64. - Notes de lecture.

Suppléments :

- Espagne 62 (1962).
- Anarchisme (octobre 1963), d'après l'Encyclopédie Britannica de 1958.
- Pierre Kropotkine fédéraliste, par C. Berneri. Suivi d'une biographie de Berneri (janvier 1964).
- Espagne Rouge et Noire. Conférence du 13-12-1963.
- Collectivités anarchistes en Espagne révolutionnaire (complément de la conférence précédente). Traductions d'Isaac Fuente, G. Leval, Vernon Richards (mars 1964).
- L'organisation. Les anarchistes et les problèmes de l'organisation révolutionnaire. Conférence du 20-3-1964.

Notre adresse est: Lagant, B.P. 113, Paris (18^e) (ne pas mentionner « Noir et Rouge »), C.C.P. Paris 16.682.17.

Prière de nous signaler tout changement d'adresse.

Prix du numéro : 1,70 F.

Abonnement de quatre numéros : 6 F.

Abonnement de soutien : selon vos possibilités.

Directeur de la publication : Christian LAGANT.

Imprimerie « LA RUCHE OUVRIERE » - 10, rue de Montmorency - Paris (3^e)